



Conseil d'établissement

Procès-verbal

Le jeudi 25 juin 2020, 17 h 30

École Sacré-Cœur, La Pocatière

PRÉSENCES :	Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>
	Émilie Laurendeau	<input checked="" type="checkbox"/>	Hélène Arsenault	<input checked="" type="checkbox"/>
	Lucien Briand	<input checked="" type="checkbox"/>	Éric Lavoie	<input checked="" type="checkbox"/>
	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>	Valérie Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>
	Gabriel Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>
	Séverine Batty	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
	Katia Villeneuve	<input type="checkbox"/>	Line Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
	François Leblanc	<input checked="" type="checkbox"/>		

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	M. Hudon accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 17 h 40.	
2.	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour (document remis) C.É. # 19-20-41	M. Hudon fait la lecture de l'ordre du jour. À autres sujets, ajout des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Rentrée scolaire - Assemblée générale annuelle de parents - Voyage à Toronto 	Adoption Il est proposé par Marie-Claude Lebel Secondé par Chantale Bélanger et résolu : Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
3.	<p>Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis (document remis)</p> <p>C.É. # 19-20-42</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion précédente a été préalablement lu par les membres.</p> <p>Le président, M. Gabriele Hudon, tient à rappeler que la rencontre de ce soir a été reportée à maintes reprises notamment en raison de la pandémie, mais aussi des règles du ministère. Il souligne avoir été en contact à maintes reprises avec la direction pour faire le suivi de certaines choses.</p> <p>Remerciements Le directeur, M. Éric Lavoie, profite de l'occasion pour remercier MM. Lucien Briand et Maxime Savoie qui ont pris en charge une grande partie de la logistique physique de l'école pour être prêts à rouvrir à la mi-mai (points au sol, zones d'attente, plexiglas, etc.).</p> <p>Il remercie aussi Mme Chantal Ouellet du Service de garde qui a travaillé bénévolement plusieurs soirs et week-ends pour assurer la sécurité des enfants fréquentant le service de garde d'urgence et régulier par la suite.</p> <p>Une mention de félicitations est aussi faite au personnel ayant fait le suivi auprès des enfants demeurés à la maison.</p> <p>Bien que les membres aient déjà été informés, M. Lavoie rappelle qu'il quitte la direction de l'école Sacré-Cœur pour aller relever d'autres défis après y avoir passé quatre ans.</p> <p>Suivis au compte-rendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au point 6 Grille-matières : Pour ne pas qu'on ait de surprises en 2021-2022, la direction confirme que la grille-matières approuvée lors de la précédente réunion sera maintenue, mais que des changements sont à prévoir pour éliminer les disparités entre les établissements des enveloppes d'enseignement. Par exemple, par souci d'équité, l'anglais enrichi au 3^e cycle disparaîtra. La bonne nouvelle dans tout cela c'est que cette situation pourrait ouvrir la porte à la mise en place de projets spéciaux susceptibles de donner une couleur particulière à l'école. 	<p>Adoption et suivis</p> <p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le procès-verbal de la dernière séance soit adopté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
4.	<p>Représentants au conseil d'établissement (parents)</p> <p>C.É. # 19-20-43</p>	<p>Parce qu'elle a désormais un lien d'emploi à temps partiel avec l'école, Mme Sophie Duguay s'est vue dans l'obligation de démissionner de son poste au CÉ.</p> <p>Elle a tenu à exprimer sa déception et à souligner un certain manque de cohérence dans la réglementation en donnant pour exemple qu'un conjoint d'enseignant peut siéger et non un employé à temps partiel non-enseignant.</p> <p>Puisque c'est la loi, elle sera remplacée par M. François Leblanc, mais continuera à assister aux réunions en tant que public.</p>	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Hélène Arsenault</p> <p>secondé par Séverine Batty</p> <p>et résolu :</p> <p>Que M. François Leblanc remplace Mme Sophie Duguay en tant que membre du Conseil d'établissement.</p>
5.	<p>Évaluation du projet éducatif 2019-2020</p> <p>C.É. # 19-20-44</p>	<p>M. Lavoie dresse le bilan de l'année du projet éducatif. En raison de la pandémie, un peu tout a été remis en question ou retardé, mais l'équipe-école a été en action durant toute l'année.</p> <p>Pour l'enjeu d'assurer le bien-être physique et psychologique des élèves, l'idée était d'agrandir la cour d'école et de l'adapter faisait partie des objectifs. Le travail a avancé et des choses ont été faites, mais il devra être relancé à l'automne. La Covid-19 a toutefois permis de tester certaines choses.</p> <p>L'objectif de diminuer le nombre de manquements majeurs n'a pas vraiment été atteint puisque selon M. Lucien Briand, le chiffre serait similaire à l'an dernier, soit environ 30.</p> <p>L'objectif d'augmenter le taux de participation aux activités parascolaires, notamment en les diversifiant, était bien parti. L'instauration du mini volleyball était en cours, mais n'a pas eu lieu. Il y a toutefois eu du hockey cosom féminin d'offert et l'accent a surtout été mis sur le sentiment d'appartenance en adoptant un logo et en l'affichant au gymnase et sur les uniformes. Pour l'an prochain, l'idée de mettre en place une structure de hockey avec tournois était sur la table, mais ça sera à voir l'an prochain. Mme Séverine Batty réitère le point qu'il faudrait diversifier</p>	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Line Lévesque</p> <p>secondé par Chantal Ouellet</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'évaluation du projet éducatif de l'année 2019-2020 faite par le directeur soit approuvée telle que présentée.</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>d'avantage les activités pour attirer les enfants plus « intellectuels » ou « artistiques ».</p> <p>Pour l'enjeu d'accompagner les élèves dans leur parcours scolaire, des activités individuelles ont été mises en place pour diminuer à 15 % le nombre d'élèves quittant le primaire après 6 ans de fréquentation sans être en réussite de leur 6^e année. Les efforts d'aide à la lecture ont été maintenus puisque la lecture favorise la réussite dans d'autres matières. Cette année, des groupes de discussion pour parler des élèves ont été mis sur pied pour mieux cibler leurs forces et leurs faiblesses afin de les aider.</p> <p>En ce qui a trait à l'objectif d'aménager une bibliothèque au SDG et d'y tenir des activités, le projet est remis à l'an prochain. Avant que l'école ne ferme en raison de la Covid-19, la peinture du local avait été faite et du mobilier et du matériel avaient été choisis. Ce n'est que partie remise.</p>	
6.	<p>Évaluation du plan de lutte 2019-2020</p> <p>C.É. # 19-20-45</p>	<p>Comme à chaque fin d'année, M. Lucien Briand dresse le portrait du Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école.</p> <p>Selon les informations récoltées auprès des élèves, la cour d'école est toujours identifiée comme le milieu le plus à risque à leurs yeux et, nouvellement cette année, le Service de garde arrive au second rang. Bon an mal an, les chiffres se maintiennent. En 2019-2020, 30 manquements majeurs ont été remis, mais ces situations ont toutes été réglées à l'interne, sans avoir à en soumettre au protecteur de l'élève.</p> <p>Voici quelques données en rafale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour améliorer la sécurité de la cour, plusieurs projets sont en développement : la vergolat, les espaces de jardinage, 2^e espace de basketball, patinoire de deck-hockey, etc. - Pour augmenter le sentiment d'appartenance, le maintien du conseil d'élèves et l'adoption d'un nouveau logo pour les équipes sportives sont à noter. 	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Hélène Arsenault</p> <p>secondé par Chantal Ouellet</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'évaluation du Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école faite par Lucien Briand soit adoptée tel que lue.</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Pour encourager le civisme dans l'école, diverses actions ont été menées : La révision des règles de vie, la tenue d'ateliers en classe sur ces règles et la bienveillance, le maintien du projet « diamants » et le déploiement dans tous les niveaux du projet des Apprentis-Experts.</p> <p>Pour prévenir les incidents, divers moyens ont été instaurés ou maintenus : l'animation d'ateliers sur la gestion des comportements, l'implantation de l'approche préventive de réponse à l'intervention, le maintien du local L'Oasis pour permettre le retour au calme de certains élèves et la révision de la gestion des manquements majeurs pour ne nommer que ceux-ci.</p> <p>Il est bon de souligner que tous s'entendent pour dire qu'il faudrait trouver une façon de maximiser l'utilisation du local L'Oasis, en permettant notamment à d'autres personnes que Mme Kathia Villeneuve d'y amener des enfants en crise.</p> <p>Plus de détails dans le document évolutif .</p>	
7.	<p>Rapport annuel 2019-2020</p> <p>C.É. # 19-20-46</p>	<p>Le président, M. Gabriel Hudon, fait la lecture du mot du rapport annuel de l'année 2019-2020 dans lequel il revient, entre autres, sur les projets amorcés ayant dû être reportés tels que l'aménagement de la cour d'école, la vergolat et l'espace de deck-hockey ainsi que sur la rentrée « prise 2 » très bien réussie.</p>	<p>Adoption</p> <p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>Secondé par Séverine Batty</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le rapport annuel 2019-2020 soit adopté tel que lu par le président du CÉ.</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
8.	<p>Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)</p>	<p>Comme rien n'est arrêté pour la rentrée en raison du contexte d'incertitude liée à la Covid-19, il n'y a rien à approuver.</p>	<p>Information</p>
9.	<p>Campagne de financement – Voyage à Toronto/Jeu de hockey</p> <p>C.É. # 19-20-47</p>	<p>En raison de la pandémie, le voyage à Toronto des élèves finissants a malheureusement dû être annulé. La facture a toutefois été remboursée à 100 % par le voyageur.</p> <p>Après vérification avec la Commission scolaire, il a été décidé que seul l'argent versé par les parents serait remboursé et non l'argent amassé par l'entremise des campagnes de financement. Ce montant, qui s'élève à environ 4 000 \$, demeure donc dans les coffres du budget Toronto.</p> <p>Mme Hélène Arsenault suggère toutefois qu'une vérification auprès des entreprises ayant fait un don au projet soit faite afin de vérifier avec elles si elles maintenaient le don ou si elles souhaitaient le récupérer.</p> <p>Le directeur soumet également l'idée qu'une partie de cet argent serve à faire une activité avec les finissants de 6^e année 2019-2020, quelque part à la rentrée et peut-être même un samedi, pour souligner leur passage du primaire au secondaire qui a été chamboulé à cause de la fermeture hâtive de l'école due à l'incendie aux Tourbières Lambert. Des enseignantes sont déjà prêtes à s'impliquer (Chantal Bélanger et Marie-Claude Lebel) pour organiser un petit quelque chose qui permettrait de boucler la boucle.</p> <p>----</p> <p>En ce qui a trait au projet de deck-hockey mis sur la glace en raison de la pandémie, MM. Lucien Briand et Maxime Savoie ont relancé les choses considérant que la somme amassée lors du Défi Éverest devait être dépensée en septembre. Toutefois, le projet est un peu bloqué au niveau de la Commission scolaire, car il semblerait que la</p>	<p>Information</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>préparation du sol soit plus complexe que prévu. La bonne nouvelle est qu'on a un sursis du Défi Everest pour réaliser le projet. On pourrait même changer de projet si c'était nécessaire en raison de la complexité. M. Savoie va vérifier la durée du sursis pour ne pas avoir de mauvaises surprises.</p> <p>Une autre option s'est présentée, soit qu'une entente avec Ville La Pocatière soit prise pour installer la fameuse patinoire sur un terrain lui appartenant, soit là où se trouve présentement le jeu de baby-foot géant. Cette entente impliquerait que la Ville s'occuperait de préparer le terrain et, ultimement, d'entretenir l'infrastructure. Il y a évidemment encore beaucoup de zones grises donc M. Savoie validera de la Ville avant d'aller plus loin.</p> <p>Ce sujet devra donc être reporté en septembre vu sa complexité.</p>	
10.	Fournitures scolaires et cahiers d'exercices, agendas	<p>Les membres ont reçu la liste des fournitures scolaires exigées pour 2020-2021 ainsi que le coût des cahiers d'exercices. Encore cette année, le seuil maximal de 70 \$ n'a pas été dépassé.</p> <p>Les enseignants expliquent la légère augmentation de frais en raison du choix de cahiers d'exercices plutôt que de photocopies... Avec la situation vécue au printemps dernier, il sera plus simple pour le parent d'avoir un cahier d'exercices si l'école à la maison devait revenir.</p>	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Line Lévesque</p> <p>Secondé par Chantale Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les listes de fournitures scolaires et de cahiers d'exercices soient approuvées.</p>
11.	Budget 2020-2021	<p>Le directeur présente le budget 2020-2021 de l'école Sacré-Cœur établi selon les principes du Centre de services scolaires qui préconise l'égalité entre tous les établissements.</p> <p>Plusieurs mesures ont été reconduites et sont sensiblement les mêmes que l'an dernier. Quelques nouvelles mesures s'ajoutent, soit 1 397 \$ pour l'aide alimentaire et 6 169 \$ pour la cour d'école.</p>	<p>Adoption</p> <p>Il est proposé par Chantal Ouellet</p> <p>Secondé par Chantal Bélanger</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
	<p>Le budget des opérations courantes de l'école Sacré-Cœur pour l'année 2020-2021 s'élève donc 227 415 \$.</p> <p>Considérant que conformément à la l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école proposé par la direction, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire;</p> <p>Considérant que la répartition des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire de l'année précédente, soit celle du 30 septembre 2019 cela, selon la recommandation du comité de répartition des ressources;</p> <p>Considérant que conformément à l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaires. Toutefois, le centre peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, selon la disponibilité d'utilisation permise par le Ministère, et si le comité de répartition des ressources institué en vertu de l'article 193.2 en fait la recommandation et que le conseil d'administration du centre de services scolaires y donne suite;</p> <p>Considérant que conformément à l'article 94 de Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaires, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</p> <p>IL EST PROPOSÉ QUE Le conseil d'établissement adopte le budget de l'École Sacré-Cœur au montant de 227 415 \$ établi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Total des mesures dédiées, protégées et décentralisées (unité 534) : 192 083 \$ - Total du budget de base décentralisé (unité 634) : 35 332 \$ 	<p>et résolu :</p> <p>Que le conseil d'établissement adopte le budget de l'École Sacré-Cœur au montant de 227 415 \$ et qu'il soit soumis au centre de services scolaires pour approbation conformément à l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique, étant entendu que ce budget pourra être rajusté des surplus budgétaires de l'école, selon l'utilisation disponible et permise par le Ministère, s'il y a lieu, ou selon tout apport financier additionnel dans le courant de l'année scolaire.</p>

SUJET A DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
12.	<p>Informations</p> <p>C.É. # 19-20-48</p>	<p>12.1 Informations du comité de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis la dernière réunion du CÉ, il y a eu 3 réunions du comité de parents. • La réunion du 2 mars était extraordinaire puisqu'elle visait à expliquer les grandes lignes de la Loi 40 (modifications majeures, changements de nom et de composition des divers comités, échéances, etc.). Nous avons aussi été consultés sur l'établissement des districts. Si les districts La Pocatière et Saint-Pascal ne posaient pas de problèmes, ceux du secteur de Rivière-du-Loup représentaient un gros défi sur le plan de la représentativité (1 parent par district, mais selon certains découpages, les 3 parents auraient pu venir de la Ville de Rivière-du-Loup, ce qui n'était pas souhaité). • Malgré le confinement et la pandémie, nous avons eu une rencontre virtuelle le 5 mai. - Il a particulièrement été question des options liées au retour en classe des élèves (présentation du dg), des résultats du sondage mené auprès des parents, des défis liés au fait qu'en moyenne, 80 % des enfants revenaient en classe, etc. - Il a aussi été question de la modification du calendrier de déploiement de la Loi 40 à cause de la pandémie, notamment en ce qui a trait à la formation du conseil d'administration du nouveau Centre de services scolaires qui est reportée au 15 octobre. - Il a aussi été décidé à cette réunion d'annuler le programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés » pour cette année considérant le contexte et que les directions avaient d'autres priorités à gérer. - La soirée de reconnaissances des parents bénévoles est reportée au 4 septembre prochain. Les personnes concernées recevront des rappels. • La rencontre virtuelle du 2 juin a été très courte. Il a été question des résultats de la consultation menée par la 	<p>Informations</p>

Sujet à discuter	Discussion et orientation	Proposeur et secondaire
	<p>Fédération des Comité de Parents du Québec quant à la rentrée scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de cette réunion il a notamment été convenu que l'envoi de documentation en lien avec la rentrée se ferait majoritairement par courriel - sauf avis contraire, la Soirée de reconnaissance des parents bénévoles aura lieu le 4 septembre, mais un exécutif se tiendra à la mi-août pour la préparer. • Ce 25 juin, il y avait également une rencontre extraordinaire pour discuter des Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2020-2021 et de la révision du calendrier scolaire 2020-2021. <p>12.2 Des membres du personnel de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du personnel ont été très déçus de la façon dont l'année s'est terminée. Ils avaient de belles activités prévues, mais elles ont toutes été annulées à cause du feu des Tourbières Lambert. • Dans les prochains jours, autour de la vergolat, ils vont planter des vignes et des framboisiers. • Un coup de chapeau est donné à toute l'équipe-école pour le retour en classe. Ça s'est super bien passé. <p>12.3 Du service de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur dit quelques bons mots à Mme Chantal Ouellet qui quitte le SDG après 18 années de service. • Mme Chantal dit aussi quelques mots sur ses belles années passées à La Pocatière. Elle avait tissé de beaux liens avec tout le monde. Elle est heureuse de sa décision, mais triste en même temps. Elle retourne à ses anciens amours en loisirs. • Elle souligne qu'ils ont eu un bon directeur d'école pour le service de garde et remercie son équipe, qui a été extraordinaire, surtout au cours des dernières semaines puisque le SDG offrait le service d'urgence en période de pandémie. 	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
	<ul style="list-style-type: none"> • L'automne va commencer avec 138 enfants réguliers et 52 sporadiques. C'est une légère augmentation qui a permis de créer un poste. • Au moment où l'on se parle, aucun service de traiteur n'a été retenu pour le SDG en 2020-2021. <p>12.4 Des membres de l'OPP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Valérie Bélanger, la présidente de l'OPP, remercie M. Éric pour son ouverture au cours des quatre dernières années. Elle remercie aussi à Mme Chantal du SDG qui leur a toujours ouvert les portes. Sur le plan personnel, elle les remercie de la confiance témoignée lors de la rentrée « pandémie » puisque certaines tâches lui avaient été confiées pour assurer la bonne marche des choses. • Elle fait le bilan des activités de l'année, qui a somme toute été très occupée : <ul style="list-style-type: none"> - Rentrée avec la disco animée; - Distribution de chips et de jus à l'Halloween; - Journée pyjama à Noël avec cinéma en classe et bingo du directeur. Le projet des lutins de l'Avant a été mené en distribuant des fournitures données par Walmart; - Partie de hockey prof-élèves et numéro de patinage artistique; - Salon des métiers à la fin février avec près de 50 exposants - Décoration des aires communes aux fêtes; - La semaine littéraire a dû être annulée tout comme la kermesse de fin de l'année. - L'OPP a déjà des idées pour la rentrée afin de tenir des activités respectant la distanciation, mais ça va dépendre de l'évolution de la situation. Ça serait théoriquement le vendredi 18 septembre. - Beaucoup de travail fait (par Valérie et Sophie) à la bibliothèque. La bibliothécaire Julie a plein d'idées et souhaite s'impliquer avec l'OPP. Belle collaboration en perspective. 	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<ul style="list-style-type: none"> - Mme Marie-Claude Lebel remercie l'OPP pour les sous versés qui ont permis d'améliorer la cour d'école. <p>12.5 Trésorerie</p> <ul style="list-style-type: none"> • En date du 19 juin 2020, le solde du budget 2019-2020 du Conseil d'établissement était à 950,98 \$. À cela sera déduite la facture du repas de la présente rencontre qui s'élève à environ 448 \$. • Comme il reste un solde d'environ 500, les membres aimeraient que la direction se charge d'aller acheter des chèques-cadeaux par tranches de 25 \$ à la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet qui pourraient être tirés au sort lors d'activités impliquant des parents. Il reste toutefois à voir si le tout est permis. • M. Éric Lavoie fera les démarches et nous tiendra informés par courriel. <p>12.6 Correspondance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	<p>Il est proposé par Séverine Batty</p> <p>Secondé par Émilie Laurendeau</p> <p>Et résolu que :</p> <p>La direction valide la possibilité d'acheter des chèques-cadeaux avec l'argent restant au budget du CÉ et veille à utiliser l'argent à bon escient.</p>
13.	Questions du public	Aucune question.	
14.	Autres sujets	<p>Rentrée scolaire</p> <p>Mme Séverine Batty avec quelques questions sur le fonctionnement de la prochaine rentrée, mais il est trop tôt pour s'avancer. L'École suivra les règles dictées par le Ministère, mais comme la situation peut changer au cours de l'été, il ne sert à rien de s'avancer à ce stade-ci.</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Assemblée générale annuelle de parents Comme il y a un comité de parents le mardi 1^{er} septembre, l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Sacré-Cœur est prévue pour le mercredi 2 septembre 2020. L'heure reste toutefois à confirmer.</p> <p>Voyage à Toronto Les informations sur ce point ont été données antérieurement.</p>	
15.	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>C.É. # 19-20-49</p>	L'assemblée est levée à 20 h 35.	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Chantal Bélanger</p> <p>secondé par, Marie-Claude Quellet <i>Lebel</i></p> <p>et résolu : Que la séance soit levée à 20 h 35.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

Éric Lavoie, directeur

Gabriel Hudon, président